

République et canton
de Genève



Commune d'Anières

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Séance du mardi 4 octobre 2016
Procès-verbal

Présences :

Exécutif

M. Antoine BARDE	Maire	
Mme Caroline BENBASSAT	Adjointe	
M. Pascal WASSMER	Adjoint	

Bureau du Conseil municipal

Mme Anne LEBOISSARD	Président	
Mme Claudine HENTSCH	Vice-Présidente	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

Conseillers municipaux

ALHANKO-BAUER Corinne		PORDES Anita	Excusée
BARBEZAT-FORNI Denyse		PULIDO Florence	
BERY Elisabeth		RANNI Roberta	
DECHEVRENS Pierre-Yves		RICCIUTI Giuseppe	
GAILLARD Philippe		SIMOS Mony	
GUBELMANN Yves		SOUCAS Alexandre	
JACQUIER Jérôme		THIERRIN Jean-Marc	
LINGJAERDE Pierre			

Public : 2 personnes



ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 13 septembre 2016.**
- 2. Discussion et approbation de l'ordre du jour.**
- 3. Communications du bureau.**
- 4. Rapports des commissions :**
 - a. Rapport de l'Association « Communes-Ecole ». Séance du mercredi 31 août 2016. Mme Elisabeth BERY, Présidente.
 - b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 19 septembre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.
 - c. Rapport de la commission « Finances ». Séance du mardi 20 septembre 2016. Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente.
 - d. Rapport de l'Association « Noctambus ». Séance du lundi 3 octobre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.
- 5. Projets de délibérations.**
- 6. Projets de motions :**
 - + **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-005 du 23 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS
Pour une démocratie vivante avec le projet « easyvote »
 - + **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-006 du 28 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS
Création d'une « Fan Zone » à Anières pour le mondial 2018
- 7. Présentation du projet de budget 2017 par M. le Maire.**
- 8. Projets de résolutions.**
- 9. Proposition(s) du Maire et des Adjoints.**
- 10. Communication(s) du Maire et des Adjoints.**
- 11. Propositions individuelles et questions.**

Mme la Présidente Anne LEBOISSARD ouvre la séance du 4 octobre 2016 à 20h01 et souhaite la bienvenue à tous. Elle salue les personnes présentes dans le public.

Elle informe que Mme Anita PORDES est excusée.

Elle propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

Point 1

Approbation du projet de procès-verbal du mardi 13 septembre 2016

Mme la Présidente informe que ce point ne va pas être traité ce jour. Le procès-verbal est actuellement en cours de rédaction, car il y a eu des soucis techniques, mais sera publié prochainement.

Mme la Présidente propose de passer au point 2 de l'ordre du jour.



Point 2 **Discussion et approbation de l'ordre du jour**

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente considère que l'ordre du jour est adopté.

Mme la Présidente propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

Point 3 **Communications du bureau**

- Réception d'un courrier du Comité unitaire genevois de soutien à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire ». Courrier du lundi 19 septembre 2016, adressé aux Présidents des CM et aux magistrats des communes. Il sera mis sur CMNet prochainement.
- Remise du nouveau plan d'Anières.

Point 4 **Rapports des commissions**

a. Rapport de l'Association « Communes-Ecole ». Séance du mercredi 31 août 2016. Mme Elisabeth BERY, Présidente.

Mme la Présidente passe la parole à Mme Elisabeth BERY qui donne lecture du rapport.

📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.

Mme la Présidente remercie Mme Elisabeth BERY.

b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 19 septembre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.

Mme la Présidente passe la parole à Mme Roberta RANNI qui donne lecture de son rapport.

📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.

Mme la Présidente remercie Mme Roberta RANNI.

c. Rapport de la commission « Finances ». Séance du mardi 20 septembre 2016. Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente.

📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.

Mme la Présidente remercie Mme Denyse BARBEZAT-FORNI.

d. Rapport de l'Association « Noctambus ». Séance du lundi 3 octobre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.

📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.

Mme la Présidente remercie Mme Roberta RANNI.

Point 5 **Projets de délibérations**

Mme la Présidente informe qu'il n'y a pas de délibération prévue et passe au point 6 de l'ordre du jour.



Point 6 **Projets de motions**

- ✦ **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-005 du 23 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS

Pour une démocratie vivante avec le projet « easyvote »

Mme Roberta RANNI demande s'il est possible d'envoyer cette brochure à toute la population et non pas uniquement aux jeunes de moins de 25 ans. Cela peut également aider d'autres personnes.

M. Jérôme JACQUIER répond positivement, mais que cela engendrerait un coût supplémentaire

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire.

M. Le Maire indique que l'Exécutif accueillera favorablement cette demande et que le projet « easyvote » est déjà connu à Genève et dans certaines communes. Il trouve que c'est un projet très positif pour encourager les jeunes à participer à la vie citoyenne.

Il relève qu'il s'agit d'un projet spécifique qui est géré par le parlement des jeunes au niveau fédéral et que pour faire suite à la demande de Mme Roberta RANNI d'envoyer cette brochure à toute la population, cela sera très compliqué car il s'agit d'un projet très cadré et qu'il faut donc s'en tenir au projet de base.

M. Jean-Marc THIERRIN indique qu'il comprend que ce projet est destiné aux jeunes mais il trouverait judicieux de le destiner également aux étrangers qui ont le droit de vote car souvent ces personnes ne connaissent pas bien le système de votation. Il serait utile qu'ils aient un outil pédagogique pour pouvoir les aider dans cette démarche.

M. le Maire répond que la réponse est la même que pour Mme Roberta RANNI. Il dit également qu'il faudrait vérifier si la chancellerie ne fait pas déjà quelque chose de spécifique pour les étrangers et que sinon c'est quelque chose qu'il faudrait créer au niveau cantonal ou associatif.

Mme Claudine HENTSCH ajoute que ces personnes peuvent également consulter le site internet d' « easyvote ». Elle indique que sur ce site se trouve des chiffres comparant les années 2011 et 2015 pour deux villes ayant choisi de distribuer ces brochures (il s'agit de Lucerne et de Zurich), et que la différence avant/après est très marquée.

M. Jérôme JACQUIER informe qu'il y a également une application mobile « easyvote ».

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente donne lecture de la motion et propose de passer au vote.

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu le faible taux de participation électorale, en particulier chez les moins de 30 ans ;

Vu les efforts de la Chancellerie genevoise pour lutter contre l'abstentionnisme des jeunes ;

Vu le nombre croissant d'associations œuvrant pour une amélioration de l'attractivité des droits politiques chez les jeunes citoyens ;

Vu le caractère « lacunaire » de l'instruction civique ;

Vu le succès grandissant du projet « easyvote » en Suisse ;



Vu que déjà 3 communes et 6 écoles ont adopté le projet « easyvote » ;

Vu que la chancellerie a jugé que c'était aux communes d'adopter un tel projet et non au canton ;

le Conseil municipal
par
15 oui (unanimité), 0 non, 0 abstention

invite l'Exécutif

- A présenter les modalités par lesquelles la commune d'Anières pourrait participer au projet « easyvote », ainsi que les coûts estimés de ladite participation.
- A présenter l'implication de l'envoi de la brochure.
- A lutter contre l'abstentionnisme chez les jeunes en trouvant des solutions adaptées aux jeunes.

✚ **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-006 du 28 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS

Création d'une « Fan Zone » à Anières pour le mondial 2018

Mme Florence PULIDO annonce que le groupe « Le Centre » souhaite interpeller l'Exécutif sur le fait que cela fait déjà 10 ans que l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Anières organise pour chaque mondial de foot des soirées et repas. Elle indique qu'il s'agit d'un lieu de regroupement, afin que chacun puisse passer un moment sportif et convivial en famille ou entre amis. Ces soirées sont ouvertes à tout public et regroupe un bon nombre d'Aniéerois, des personnes de communes avoisinantes et même parfois de la ville.

Elle ajoute que plusieurs sociétés différentes proposent également ce genre de manifestation. Elle indique que proposer une FanZone de plus grande envergure à Anières pourrait créer un manque à gagner pour ces petites sociétés locales qui comptent sûrement sur cette source de revenu. Elle ajoute également que les jeunes recherchent peut-être une ambiance de foule et de supporters, mais que ce n'est probablement pas le cas pour les familles qui viennent avec des enfants ainsi que pour les personnes plus âgées.

Mme Florence PULIDO demande si les dépositaires de la motion avaient connaissance de cette organisation déjà existence et s'ils s'y sont déjà rendus. Elle demande également si l'avis de la société organisatrice a été demandé et pourquoi vouloir changer.

Elle indique que le groupe « Le Centre » ne demande pas la discussion immédiate et ne sera pas contre le renvoi en commission de cette motion, car ils sont curieux et ouverts à la discussion.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente donne lecture de la motion et propose de passer au vote.

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu l'engouement général pour le football et en particulier lors de manifestations telles que l'Euro ou le Mondial ;

Vu que la prochaine grande compétition sera le Mondial 2018 ;

Vu que la région Arve & Lac ne dispose pas de « Fan Zone » ;

Vu que le trafic, ainsi que la sécurité sur les routes lors de ce genre de manifestations sont très souvent perturbés;

Vu la volonté de faire profiter toutes les sociétés communales en proposant différents stands sur le site ;

Vu le souhait de pouvoir ouvrir l'accès au site aux habitants de CoHerAn et de la région Arve & Lac ;

Vu qu'un tel rassemblement favorisera la mixité sociale et les échanges ;

le Conseil municipal
par
xxx oui, xxx non, xxx abstention(s) – Pas de vote, mais renvoi en commission des
finances (voir ci-dessous)

invite l'Exécutif

- A organiser une « Fan Zone » sur la commune d'Anières lors du Mondial 2018.
- A faire participer les sociétés communales au projet par la tenue de divers stands.
- A présenter un projet de « Fan Zone », le programme et les coûts induits, ainsi que ceux liés à la sécurité nécessaire au bon déroulement de cette manifestation.
- A considérer les éventuelles nuisances sonores, afin de respecter la tranquillité du voisinage du site.

Mme la Présidente propose de passer au renvoi de cette mention à la commission des Finances.

- **Le renvoi en commission des finances est accepté (11 oui, 4 absentions)**

Mme la Présidente passe au point 7 de l'ordre du jour.

<p><u>Point 7</u> <u>Présentation du projet de budget 2017 par M. le Maire.</u></p>

« Présentation au Conseil municipal du projet de budget 2017 ».

M. le Maire commente la présentation du projet de budget 2017 et aborde les points suivants :

- Définition d'un budget.
- Terminologie.
- Contexte économique genevois.
- Situation d'Anières.
- Indice de capacité financière 2017.
- Dette.
- Les centimes additionnels 2016.
- La péréquation intercommunale.
- Informations du Département des finances pour l'élaboration du budget 2017.
- Les prévisions et recommandations.
- Les investissements.
- Le fonds intercommunal pour le développement urbain – FIDU.
- Les amortissements.
- Les amortissements extraordinaires.
- Fonds de régulation.
- Le fonctionnement – Comparatif 2016-2017.
- Les charges du budget de fonctionnement.
- Les revenus du budget de fonctionnement.
- Le résultat du budget 2017.

- Conclusion.

M. le Maire répond aux questions des membres du Conseil municipal.

M. le Maire termine son exposé par le constat d'un budget équilibré dégageant un excédent de revenus de 343'525 F comprenant des amortissements extraordinaires qui, selon le résultat de l'Exercice 2017, seront comptabilisés ou reportés.

M. le Président propose le vote pour le renvoi de ce projet de budget 2017 à la commission des finances pour étude.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente propose de passer au vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal donnent un avis favorable au renvoi du budget 2017 à la commission des finances pour étude.

Point 8 **Projets de résolutions**

Mme la Présidente indique qu'il n'y a pas de projet de résolution et passe au point 9 de l'ordre du jour.

Point 9 **Propositions du Maire des Adjointes**

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.

M. Le Maire Antoine BARDE indique qu'il n'a pas de proposition.

Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT indique qu'elle n'a pas de proposition.

Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe qu'il a reçu une demande de parents d'élèves de l'école d'Anières pour organiser des patrouilles scolaires, afin de permettre à leurs enfants de se rendre à la ligne de bus B en toute sécurité. Il propose de renvoyer ce sujet à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Mme la Présidente propose de passer au vote.

Le renvoi en commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » est accepté à l'unanimité.

Mme la Présidente passe au point 10 de l'ordre du jour

Point 10 **Communications du Maire et des Adjointes**

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.

M. le Maire informe de l'engagement d'une comptable au sein de la Mairie.

Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT n'a pas de communications.

Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.



M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe que la fête cantonale genevoise de lutte aura lieu à Anières en 2018. Elle sera organisée par le Gymkhana avec l'Association genevoise de lutte suisse et aura lieu le 12 et 13 mai 2018 sur le terrain de football de l'école.

Il annonce également que l'inauguration de la nouvelle ligne de bus B aura lieu le 12 décembre 2016. Il indique qu'il y a trois sous-traitants qui ont répondu à l'appel d'offres et que la cible potentielle est atteinte. Il informe qu'il va prochainement y avoir des lignes de bus rapides pour les lignes G, C et 5.

M. l'Adjoint informe de l'avancement des travaux concernant la décharge de mâchefers. Il indique que le site qui se trouve vers l'Hospice est désormais éliminé, mais qu'il reste toujours le site qui se trouve sur la route de Veigy.

Mme la Présidente passe au point 11 de l'ordre du jour.

<p>Point 11 Questions écrites ou orales.</p>
--

Mme Claudine HENTSCH indique que des jeunes de la Commune lui ont demandé si la rampe de skateboard pouvait être réinstallée.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER répond qu'effectivement cette rampe avait été démontée lors de la dernière législature et qu'il avait été évoqué de la réinstaller lors des aménagements autour de l'école. Etant donné que ce projet a été repoussé, il faudrait qu'il se penche sur la question, afin de pouvoir donner une réponse.

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI souhaite revenir sur la motion concernant la FanZone et expliquer les raisons de son abstention. Elle indique ne pas être opposée à la discussion mais que pour elle, le fait de l'envoyer directement à la commission des finances avant de savoir si des contacts ont été pris avec les organisateurs actuels, est un peu trop hâtif. Il faudrait d'abord pouvoir s'exprimer sur le bien-fondé de cette FanZone, car sinon elle ne comprend pas à quel moment il sera possible de le faire.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS trouve qu'il faudrait d'abord renvoyer ce sujet en commission sociale, afin d'en discuter et d'ensuite le renvoyer à la commission des finances.

Mme la Présidente en prend note.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique que le nouveau plan de la commune est incorrect et fera part des erreurs relevées.

Mme la Présidente en prend bonne note et indique que celui-ci sera corrigé.

M. Pierre LINGJAERDE demande comment les panneaux publicitaires pour des magasins français sont arrivés sur la Commune, car il ne trouve pas cela esthétique.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS répond qu'il s'agit d'un terrain privé et que la Commune ne peut donc rien faire pour les éviter.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER indique que quand il s'agit de domaines privés, la Commune ne reçoit pas de préavis. Il va toutefois se renseigner, afin de voir s'il est possible de faire quelque chose.

M. Jean-Marc THIERRIN informe que ce soir en allant à la poste il y avait un encombrement sur le parking et qu'il y avait deux voitures françaises remplies d'encombrants. Ils étaient en train de déposer du matériel juste derrière la Mairie. Il a donc été surpris.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS demande s'il y a des nouvelles concernant le terrain des Gavillet.



M. le Maire Antoine BARDE répond que la Commune est toujours en discussions et qu'il y a une procédure en déclassement. Il indique que ça va encore prendre du temps et que la Commune a un peu ralenti les choses, car l'Exécutif souhaite savoir ce qui va être construit sur ce terrain, afin de garder l'esprit villageois.

La séance est levée à 21h19.

La Présidente du Conseil municipal :

Un Conseiller municipal :

La secrétaire du Conseil municipal :

Annexes mentionnées